

# FACE AU SCÉNARIO D'UNE GÉNÉRALISATION DU TRAVAIL À DISTANCE, QUEL POSITIONNEMENT ADOPTENT LES ÉLUS LOCAUX DANS LEUR STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ?

CAS DE LA SEINE-ET-MARNE

## Mise en contexte

C'est un fait : suite à la pandémie de Covid-19 en 2020, le télétravail s'est beaucoup développé en France et est désormais pratiqué de manière régulière par une part importante de salariés. Le premier confinement a poussé nombre de Parisiens à se réfugier à la campagne. Suite à cet épisode, un imaginaire collectif s'est développé autour de l'idée d'un « **exode urbain** » : les citadins auraient redécouvert un mode de vie plus simple, plus connecté à la nature, moins soumis à l'anxiété urbaine, et particulièrement parisienne.

Quelques chiffres en Île-de-France :

**2,5 millions** de franciliens télétravaillent régulièrement = **46%** des actifs de la région

**20%** des télétravailleurs ont déménagé depuis le début de la crise sanitaire

**20%** des télétravailleurs souhaiteraient quitter l'Île-de-France dans les cinq années à venir

La tendance est clairement à l'éloignement du centre de l'Île-de-France vers sa périphérie : les Parisiens vont habiter en banlieue, les résidents de la petite couronne déménagent en grande couronne

## Hypothèses de départ : quels impacts possibles de la hausse du nombre de télétravailleurs sur un territoire ?



**Une attractivité résidentielle accrue** : les zones moins denses deviennent attractives et sont recherchées par les ménages n'ayant plus besoin de se rendre tous les jours à Paris pour aller au bureau → **Hypothèse : augmentation des déménagements depuis 2020**



**Impact sur la mobilité** : de nouvelles mobilités se développent, les télétravailleurs ont besoin de parkings relais dans les gares, ils sont peut-être plus présents sur la route en journée, certains ont peut-être opéré un report modal en privilégiant désormais le vélo pour les trajets courte-distance proches du domicile → **Hypothèse : fréquentation accrue des parkings relais les jours de semaine non-télétravaillés, trafic routier en hausse notamment le vendredi midi, présence de cyclistes accrue. L'offre en transport en commun et la réflexion autour de la voirie sont réétudiées et prennent en compte les impacts du télétravail.**



**Nouveaux besoins** : de nouveaux arrivants qui passent une plus grande partie de leur temps sur leur territoire de résidence ont des besoins spécifiques → **Hypothèse : le marché de l'immobilier a connu un changement suite à l'arrivée de nouvelles familles, une demande en faveur de l'ouverture de tiers-lieux et ou d'espaces de co-working se fait sentir.**



**Vie locale** : la vie locale est redynamisée par l'arrivée de nouvelles populations, notamment de jeunes couples avec enfants → **Hypothèse : les commerces, services urbains (poste, mairie) sont plus fréquentés en journée certains jours de semaine. Les associations locales ont vu leur nombre d'adhérents augmenter.**

## Méthodologie

### Critères de sélection des territoires à faire varier

**Densité de population** : l'objectif est d'étudier un territoire de faible densité en grande couronne, ayant potentiellement attiré des travailleurs à distance.

**Temps de trajet en transport en commun depuis Paris** : il est important dans le choix de résidence des nouveaux télétravailleurs. Ces derniers ayant moins de navettes à effectuer par semaine, ils peuvent donc se permettre d'avoir un temps de trajet plus long.

**Présence de cadres au sein du territoire** : le télétravail est majoritairement pratiqué par des catégories socio-professionnelles supérieures, souvent des cadres du tertiaire dont l'emploi le permet. S'il y a un fort taux de cadre sur un territoire, il est probable qu'il y ait une présence plus significative de télétravailleurs sur le territoire.

### Entretiens formels semi-directifs auprès des acteurs publics locaux

- 155 emails envoyés à des dizaines de communes
- 62 appels passés
- 16 entretiens obtenus avec des élus et techniciens

### Enquête de terrain

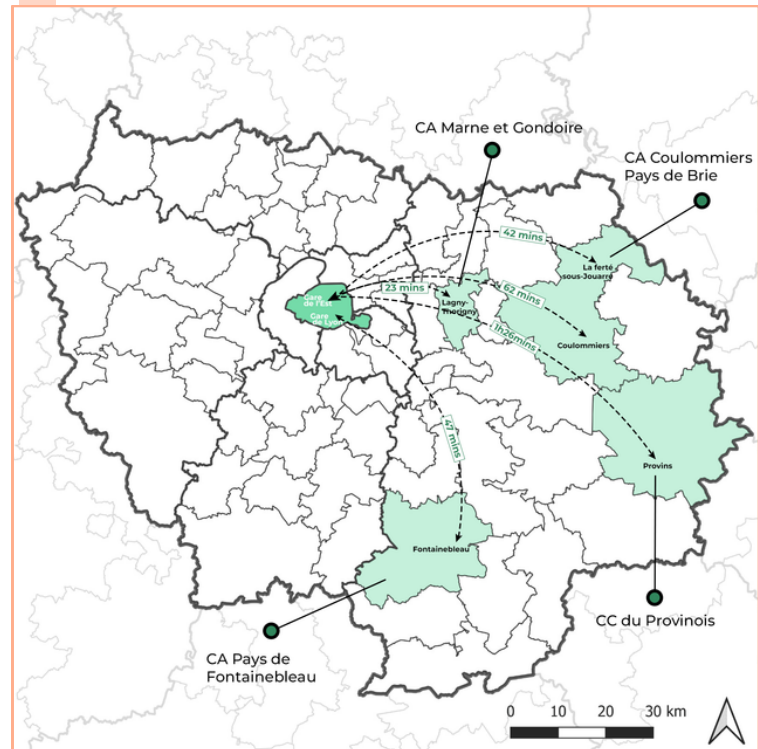
- 11 communes visitées à différents moments de la semaine
- 93 personnes interrogées sur place : commerçants, agences immobilières, passants, restaurants

## Résultats

### Quels positionnements des acteurs interrogés sur le sujet ?

#### 1 - Une indifférence des acteurs sur le sujet, pourquoi ?

Très peu de réponses ont été recueillies malgré les très nombreuses sollicitations et prises de contact. Nous considérons cet élément comme **un des résultats établis par l'enquête**. Ce constat peut être interprété, avec prudence (car il est courant d'avoir peu de retours dans ce type d'enquête) **comme un indicateur de la faible appropriation du sujet par les acteurs, de leur manque d'intérêt ou de curiosité vis-à-vis du thème, ou du fait qu'ils jugent le sujet comme non-pertinent du point de vue de leur territoire.**



**CA Marne et Gondoire** : 20 communes et 108 133 habitants  
Actifs : 17% de cadres

**CA Fontainebleau** : 26 communes pour 69 015 habitants  
Actifs : 19% de cadres

**CA Coulommiers Pays-de-Brie** : 54 communes et pour 37 550 habitants  
Actifs : 4,3% de cadres

**CC Provinois** : 39 communes et 34 631 habitants  
Actifs : 10% de cadres



## Un sujet inadéquat pour les acteurs ?

Un point important à soulever : dans la majorité des cas, les entretiens ont démarré sur la base d'un **malentendu**. Nos interlocuteurs commençaient souvent à répondre en nous donnant des informations sur la pratique du télétravail au sein même de leur structure. Cette première réaction spontanée suggère que la question du travail à distance **évoque chez eux avant tout une forme d'organisation au travail** qui les concerne en tant que salariés, et non un phénomène impactant possiblement les réalités propres aux territoires dont ils ont la charge et qui les interpelle à ce titre. Par ailleurs, une fois ce malentendu inaugural dissipé, il apparaît que pour beaucoup, bien qu'ils considèrent que leur territoire soit pourquoi pas attractif pour de nouveaux ménages et potentiellement des télétravailleurs, **ils ne déménagent pas à cause de ça**.

*"[...] je crois pas vraiment que ce soit ça qui amène les gens sur notre territoire. Notre activité de notre territoire, à mon sens n'est pas là [...]" (Dampmart, 15/12/2023)*

## Manque de données

**Il n'existe en réalité pas encore de données à ce sujet**. Cela a un fort impact dans le positionnement des acteurs puisque sans informations, ils ne peuvent pas savoir s'il y a une nécessité de mener ou non des actions ou des politiques en lien avec le travail à distance. A toutes les échelles, même aux plus grandes *"Toutes les données INSEE, ministère du Travail c'est du 2021 au mieux, donc en fait personne ne sait il me semble."* (ANCT, 09/02/2024).

Il faut aussi relever le fait que les acteurs territoriaux ne semblent pas non plus chercher à avoir ces informations et considèrent que c'est aux plus hautes échelles de les produire et de les diffuser auprès des collectivités locales - et que ces dernières n'ont pas les moyens ni les outils pour produire en propre ces données.

*"Il m'est difficile de vous le confirmer"* sur la question d'une éventuelle hausse de flux et de trafic le vendredi"  
Maire-adjoint chargé de l'urbanisme, Collégien, 7/12/2023

## Des signaux imperceptibles sur le terrain

Les signaux sont **très difficiles** à détecter sur le terrain : présence d'actifs dans le territoire, attractivité résidentielle accrue, impact sur les mobilités des individus, fréquentation quasi-nulle des coworking. Les acteurs ne perçoivent pas de signaux tangibles, rien de nouveau ne les a interpellés et simplement en étant exposés au territoire et à la population au jour le jour.

Soit les impacts territoriaux du travail à distance restent marginaux, ce qui explique qu'ils ne soient pas simples à repérer, soit ces signaux requièrent des méthodologies plus sophistiquées que de l'observation de terrain pour être détectés. **Les élus ne voient donc pas l'intérêt de s'appropriier le sujet et d'avoir des réflexions sur les possibles impacts du télétravail, car pour eux cet objet est un "non-sujet"**.

## 2- Des acteurs ouverts sur le sujet mais qui n'en perçoivent pas vraiment l'intérêt

### Un sujet naissant ?

Des acteurs sont ouverts sur le sujet sans pour autant avoir mené une réflexion de leur propre chef en amont ni voir un intérêt à creuser ce sujet.

### Des politiques de développement territorial qui peuvent s'inscrire dans une facilitation du travail à distance sur le territoire, mais mises en place inconsciemment et reliées à d'autres sujets

Des politiques nombreuses et variées, non conçues pour le télétravail et qui pourtant impactent les travailleurs à distance : développement des moyens de report modal, politique en faveur du développement des mobilités douces, amélioration de la couverture numérique, amélioration et maintien d'un cadre de vie agréable.

*"La mise en place de pistes cyclables et de bornes de recharge électrique s'inscrit dans notre vision d'une mobilité urbaine plus verte. Ces initiatives, bien que non directement influencées par le télétravail, visent à réduire l'empreinte carbone des déplacements et à promouvoir un mode de vie plus sain."*

Service Transport et Mobilité- CA Marne et Gondoire, 10/01/2024

### 3- Une compréhension directe des enjeux soulevés par le sujet et un avis favorable à ce propos

Ce dernier positionnement est principalement porté par des acteurs qui ont un lien personnel au travail à distance. Ils sont optimistes quant au potentiel de ce sujet et souhaitent en savoir plus.

#### Un possible levier de développement pour le territoire

Notamment par la mise en place de tiers-lieux et d'espaces de co-working.

"Notre objectif est de faire de Villiers-sur-Morin un lieu attractif pour les télétravailleurs, en proposant un cadre de vie agréable et les infrastructures nécessaires pour travailler efficacement à domicile."  
Villiers-Sur-Morin, 17/01/2024

"Ces espaces [de coworking] fonctionnent plus avec des entreprises où y a beaucoup de commerciaux"  
Service Urbanisme et Aménagement Coulommiers Pays de Brie, 08/02/2024

#### Des entreprises avec un rôle à jouer

Certains acteurs voient les entreprises comme moteurs du travail à distance via les espaces de coworking notamment.

"Les entreprises doivent participer à l'implantation de ces espaces de coworking ou de "satellites" de l'entreprise. C'est-à-dire des espaces essentiellement dédiés à l'entreprise mais permettrait à ses employés d'habiter dans un territoire qui donne un cadre de vie plus agréable. L'espace coworking serait pour donner une possibilité d'espace de travail à ceux qui n'ont pas forcément la place chez eux, notamment dans les logements sociaux." Pomponne, 01/12/2023

## Synthèse

### Sujet transverse qui en fait un objet orphelin...

"On n'a pas, on n'est ni outillé, ni avons les **compétences** pour pouvoir regarder sociologiquement comment les choses peuvent évoluer d'un côté comme de l'autre."

Maire de Pomponne, 01/12/2023

"Le télétravail offre une **opportunité** unique de repenser notre approche de l'urbanisme et de la mobilité, en adaptant notre commune aux besoins des travailleurs à distance."

Adjoint à l'urbanisme, Villiers-Sur-Morin, 17/01/2024

### Co-working solution d'avenir ou fruit d'un imaginaire collectif?

Les espaces de coworking actuels ne fonctionnent pas, faut-il repenser ce modèle autrement pour l'adapter aux réels besoins des télétravailleurs ? Est-ce réellement un besoin dans un territoire peu dense où les logements sont spacieux ?

## Et pour la suite ?

### D'autres échelons ?

Etendre l'étude à des villes moyennes accessibles en transport en commun dans d'autres département de la région ou à des villes à 2h maximum de Paris en train. Penser aux territoires plus denses que ceux de cette enquête.

### Enquête

### auprès des télétravailleurs

Bien que plusieurs chercheurs se penchent déjà sur le sujet, il serait intéressant de poursuivre l'enquête auprès des télétravailleurs afin de répondre efficacement à leurs besoins.

